

Rapport d'activités 2023 de la Fondation Avenir Madagascar

La Fondation Avenir Madagascar aura vu son investissement pour la rénovation du système de l'ESSVA arriver à son terme en fin de cette année 2023, dans les marges financières fixées depuis plusieurs années. Un nouveau chantier assumé par la FAM sera lancé sitôt que les conditions de réussite seront réunies tant du côté de l'ESSVA que de la FAM, à savoir l'alimentation de l'ensemble du site de l'université par des panneaux photovoltaïques.

L'année 2023 aura vu la nomination pour le diocèse du Vakinankaratra de Mgr Pascal en remplacement de Mgr Philippe, décédé. Le premier contact avec ce nouvel évêque a été très positif et ne demande qu'à être confirmé. Tous nos projets malgaches directement liés au diocèse du Vakinankaratra en dépendent.

Vie de la Fondation en 2023

Durant cette année 2023, la Fondation a pu tenir deux assemblées du Conseil, soit le 21 mars à Bienne et le 27 novembre à Berne.

Le bureau s'est réuni par trois fois en mars, août et octobre.

Le dossier informatique a pu être terminé durant cette année par du travail à distance et un séjour sur place de Jacques Segalla et Cléa Marchand. Bruno Hug a suivi de près le dossier, lui qui avait réalisé en son temps les infrastructures informatiques de l'ESSVA. Ils sont ici tous trois remerciés pour leur excellent travail en collaboration avec Claudio, l'informaticien de l'ESSVA.

Quatre membres de la FAM se sont rendus à Madagascar durant l'année pour suivre et participer au développement des projets.

Le suivi de nos projets à Madagascar a été mené par des contacts réguliers avec nos partenaires par Skype, messagerie ou téléphone.

Un container de matériel a été envoyé à Madagascar. La FAM en a profité largement pour envoyer du matériel scolaire, informatique et technique pour nos différents projets sur place.

Assemblées générales

Pour sa première assemblée annuelle, la FAM s'est réunie à Bienne, dans les locaux de la HEP-BEJUNE. Trois membres nous ont rejoints par zoom alors que cinq membres étaient excusés. Le rapport annuel du président, Pierre Petignat, a été accepté à l'unanimité des membres présents, de même que le rapport financier, présenté par la secrétaire-caissière, Fabienne Paratte.

Le rapport annuel et le rapport de vérification des comptes FAM 2022 ont été remis à l'Autorité fédérale de surveillance des fondations.

La séance nous a également permis de faire le point sur nos projets à Madagascar et de prendre note de la démission de Jean-Claude Christe, ancien président et membre du Conseil, retraité à Lyon.

Lors de sa seconde séance à Berne, dans les locaux de la Maison des Académies, le 27 novembre, nous avons accueilli Maurane Riesen, vice-présidente de la FICD. Elle a pu rappeler que la FAM est membre de la FICD depuis près de 20 ans et que la Fondation a reçu près de 100'000 francs d'aide de la FICD pour sept projets différents.

Nous avons également pris connaissance de la démission de Carole Varone. Cette démission sera effective lors de la prochaine AG en 2024. Des propositions de renouvellement et de rajeunissement du Conseil ont été faites et le Conseil accueillera formellement les nouveaux membres dans sa première séance de 2024.

Le tour de nos projets à Madagascar a été fait sur la base des séjours de nos membres durant cette année.

Rapport financier 2023

Les comptes 2023, tenus par Fabienne Paratte, secrétaire caissière de la Fondation, ont été vérifiés par M. Olivier Godat de la Fiduciaire GNG. Ils seront remis, avec le rapport de l'organe de révision et le présent rapport d'activités à l'Autorité fédérale de surveillance des fondations.

Compte de résultat 2023

Il ressort en particulier du compte de résultat que la Fondation a enregistré pour CHF 93'357.25 de produits, soit CHF 78'870.25 de dons, CHF 13'140.- de contributions liées aux projets et CHF 1'347.00 de bénéfice sur nos ventes (épices et artisanat).

Quant aux charges, elle se répartissent principalement entre CHF 72'793.37 de prestations faites à Madagascar et CHF 4'875.20 de frais de communication, administratifs ou financiers.

Avec CHF 93'357.25 de produits et CHF 77'668.57 de charges, le résultat 2023 se solde par un bénéfice de CHF 15'688.68 auquel s'ajoute un produit exceptionnel de CHF 3'833.45 pour la vente d'un transformateur de l'ESSVA. CHF 20'000.- ayant été attribués à la provision pour contributions statutaires, le résultat final présente un déficit de CHF 477.87.

Bilan au 31.12.2023

Avec des liquidités pour CHF 191'056.31, des créances pour CHF 7'120.55 et des actifs de régularisation pour CHF 3'187.27, le total des actifs circulants est de CHF 201'364.14 et les actifs immobilisés, investissements à terme et part sociale de la Banque Raiffeisen se montent à CHF 200'200.-.

Avec des créanciers pour CHF 45'238.- et des passifs transitoires pour CHF 4'836.60, les dettes à court terme se montent à CHF 50'074.60. Le capital est composé du capital de fondation (CHF 100'000.-), de la réserve pour contributions statutaires (CHF 250'000.-) et du bénéfice reporté (CHF 1'489.53), soit au total CHF 351'489.53.

Total du bilan : CHF 401'564.13.

Lors l'assemblée générale du 30 avril 2024, les membres du Conseil de Fondation ont approuvés à l'unanimité les comptes 2023, ainsi que le rapport de l'organe de révision et en ont donné décharge à la secrétaire-caissière, Fabienne Paratte, pour l'exercice se terminant au 31 décembre 2023.

VaoVao

Notre bulletin d'information a été envoyé à nos donateurs par deux fois cette année, un en juin avec pour thème principal « La Fondation Avenir Madagascar et le développement durable » et l'autre en novembre avec pour thème central le témoignage d'un étudiant suisse à l'ESSVA et les formations pédagogiques menées sur place.

Il est envoyé à 1400 adresses, en français et en allemand.

Site internet de la FAM et présence sur Facebook

Le site de la FAM est fonctionnel et accessible en français et en allemand, sous www.avenir-madagascar.ch. Il est assuré par Marc Thiébaud.

La Fondation est présente également sur Facebook. La présence sur ce réseau est assurée par Romain Paratte qui est chargé du suivi et de la mise à jour permanente.

Pro Madagascar et FICD

La FAM a, depuis quelques années, adhéré à ces deux organisations et participe régulièrement aux activités proposées. Dans le cadre de Pro Madagascar, Pierre Petignat, président de la FAM, et sœur Mbolatiana, responsable de la filière « Sciences et technique de l'Enseignement » à l'ESSVA ont assuré l'animation de l'AG de l'association en août dernier autour du thème de « l'accès à l'éducation à Madagascar ».

Bureau de la FAM

Le bureau de la FAM s'est réuni par trois fois cette année et a suivi les projets de notre fondation sur Madagascar, soit à distance, soit par ses déplacements sur place, la secrétaire-caissière en avril, le vice-président en octobre et le président en août et septembre.

Nos projets à Madagascar

ESSVA

En 2023, l'Université est fréquentée par plus de 900 étudiantes et étudiants avec les formations à distance pour les enseignants primaires et le Master en développement durable. L'institution fonctionne bien malgré l'absence prolongée de son directeur de l'enseignement (DE), Jeannot Ranaivo, toujours en congé maladie. Il est remplacé par le recteur Père Edmond qui rencontre chaque semaine les responsables de mentions (RM).

Le DE a repris partiellement la direction et l'organisation du Master en développement durable. Il suit et organise la formation depuis Antananarivo, effectuant de temps à autre le déplacement Antsirabe.

Le travail de remise à niveau du système informatique s'est achevé en 2023, selon les plans des informaticiens suisses et malgaches. Un important problème de protection par l'absence de parafoudre est apparu en cours de rénovation du système informatique. Il a été convenu de régler le problème courant 2024.

L'ouverture d'une filière informatique est toujours envisagée par le rectorat. La FAM apportera son aide en fonction des besoins dans ce domaine, mais la décision finale reste au niveau du rectorat et du Conseil d'administration de l'ESSVA.

Les frais importants en matière de fourniture d'électricité amènent la FAM, en accord avec le rectorat, à mener une étude plus approfondie concernant l'approvisionnement en électricité par des panneaux photovoltaïques. Pour ce faire, deux spécialistes des questions d'alimentation électrique se sont rendus sur place en juillet pour mener une première étude de terrain sur les besoins effectifs de l'ESSVA et les possibilités de poses de panneaux photovoltaïques.

En septembre, une formation des professeurs de l'ESSVA et d'autres universités de la région a pu avoir lieu grâce à l'aide financière de la FICD. Quatre formateurs suisses ainsi qu'un formateur congolais ont assuré la formation qui a visé plus de 80 professeurs universitaires et les cadres de l'ESSVA. Un formateur de la HEP-BEJUNE à Bienne a pu amener une réflexion nouvelle sur l'apparition de l'IA dans le cadre universitaire. Son apport spécifique a été grandement apprécié, tout comme l'ensemble de la formation. Le suivi de cette première formation des professeurs de l'ESSVA reste posé à la FAM, le rectorat réclamant une suite à ce premier séminaire.

Antenina

La FAM suit toujours de près ce dossier, même si les choses avancent peu sur place. Notre ingénieur agronome malgache s'est adjoint les services d'un autre ingénieur agronome de la région d'Antenina, Haja. À eux deux, ils devraient pouvoir suivre et apporter des formations adaptées pour les agriculteurs de la région et suivre la reforestation débutée.

Les descentes dans le terrain sont assurées par le nouvel ingénieur, récemment nommé et habitant la région d'Antenina. Le suivi et les contacts avec la FAM sont assurés par Taina, l'ingénieur agronome travaillant depuis longtemps pour la Fondation.

La reforestation dans la région se poursuit par l'investissement continu des agriculteurs. Toutefois, il a été décidé de centraliser la culture des nouveaux arbres sur une seule pépinière centralisée, suite aux problèmes rencontrés dans les autres lieux soutenus par la FAM.

Actuellement, ce sont plus de 400'000 arbres qui ont été produits par les pépiniéristes en vue de leur plantation. Le pourcentage d'arbres en croissance est en phase de recensement et l'impact sur la région est bien visible.

La FAM a accepté le soutien à la construction d'un nouveau bâtiment communal à Belanitra, au centre de la région d'Antenina. Ce bâtiment pourra servir de salle communale et de centre d'accueil de la population rurale lors des marchés et autres rencontres. L'ESSVA, par sa filière écotouristique pourra en être une utilisatrice occasionnelle.

Radio Haja

La situation de la radio Haja est assez bonne et les projets d'agrandissement sont toujours à l'étude.

Les comptes de la radio sont régulièrement communiqués à la FAM qui peut suivre ainsi l'évolution financière de la radio. Père Serge, le directeur, prend plusieurs fois dans l'année, des contacts avec la secrétaire-caissière de la FAM pour exposer les besoins de la radio et envisager la suite du soutien financier de notre ong.

Ecole Manarintsoa (Ambohitromby)

À la suite de l'ouverture d'une école secondaire publique dans la région, il a été constaté une forte baisse des inscriptions des élèves en début d'année. Après quelques mois la situation était redevenue normale. Cela montre les difficultés d'exister pour une école privée dans une région où l'Etat, par ses décisions peut rapidement changer la donne. La FAM devra en tenir compte dans ses prochains soutiens à l'école.

Le creusage du puits, débuté en 2022 n'est toujours pas terminé. À la suite des problèmes techniques subis dans la première phase, une suspension des travaux a dû être prise à cause de la saison des pluies dans la région. Le forage du puits pour Manarintsoa fera très certainement partie de ces projets compliqués difficiles à mener dans le contexte malgache. Cependant les sanitaires, construits par l'association des parents d'élèves, sont prêts à être connectés au nouveau réseau.

La FAM soutien toujours le financement des salaires des enseignants et de l'adjointe à la direction, Tatianah. Un envoi de matériel scolaire, livres et autres, a pu être fait à la suite de divers soutiens scolaires en Suisse.

Prison

L'aide à la prison a été cantonnée à un soutien aux Petites Sœurs de l'Évangile. La population carcérale dépasse le millier de personnes et l'agrandissement des locaux pour les jeunes délinquants est envisagé. La FAM répondra, dans la mesure de ses possibilités, aux demandes précises des Petites Sœurs de l'Évangile.

Akany

En ce qui concerne Akany, centre pour enfants, la situation est toujours très précaire. Le suivi est toujours assuré par les Petites Sœurs de l'Évangile. Actuellement aucune autre intervention concrète de la FAM n'est prévue.

Conclusion

La FAM aura pu renouer pleinement avec ses projets après une période COVID très difficile pour les Malgaches en particulier. Nos projets se développent plutôt positivement et leur suivi a pu être assuré durant cette année 2023.

Les quatre déplacements des membres du bureau de la FAM ainsi que celui de Jacques Segalla, informaticien et membre du Conseil de la FAM, ont permis de suivre et de développer, avec nos collègues malgaches, notre action sur place tout en tenant compte de la volonté de nos soutiens en Suisse.

Merci à la secrétaire, Fabienne Paratte et au Vice-Président, Jean-Claude Verdon, pour la rédaction des différents rapports et pv qui ont largement servi à la rédaction de ce rapport annuel.

Au 31 décembre 2023, le Conseil de la Fondation Avenir Madagascar est composé ainsi :

Pierre PETIGNAT	Diesse (BE), président
Jean-Claude VERDON	Dompierre (FR), vice-président
Fabienne PARATTE	Les Breuleux (JU), secrétaire
Claude BRAUN	Burgdorf (BE), membre
Karen EARL-ERPELDING	Lutry (VD), membre
Romain PARATTE	Les Breuleux (JU), membre
Bernard SCHINDLER	Diesse (BE), membre
Jacques SEGALLA	Courroux (JU), membre
Franz STADELMANN	Malters (LU), membre
Marc THIÉBAUD	Colombier (NE), membre
Carole VARONE	Vésenaz (GE), membre
Rinantsoa WIEDMER	Neuenegg (BE), membre
Urs ZISWILER	Zurich (ZH), membre

et le représentant du siège de la FAM, Me Charles FRELÉCHOUX, notaire, Porrentruy, non membre de la Fondation.

Ce rapport des activités de la FAM a été approuvé par le Conseil de la Fondation lors de sa séance du 30 avril 2024.

Pour la Fondation Avenir Madagascar :

Le président : Pierre Petignat

La secrétaire : Fabienne Paratte

